

VU *Lysimachia thyrsiflora* L. – Lysimaque à fleurs en thyse – *Primulaceae*



Description

Plante de 20-70 cm à longs stolons hypogés. Tige dressée non ramifiée, cylindrique. Feuilles opposées-décussées, les inférieures en écailles, les supérieures linéaires-lancéolées, 4-15 fois plus longues que larges, un peu enroulées au bord, ponctuées de rouge en dessus. Fleurs en grappes pédonculées denses de 1.5-2.5 cm de long à l'aisselle des feuilles moyennes. Bractéoles linéaires-lancéolées, sépales de 2-3 mm, corolle jaune à (5)6-7 lobes linéaires de 3-6 mm ponctués de rouge vers l'apex. Capsule de 3 mm de long. Floraison 5-7. Chromosomes $2n = (20), 40, 54$.

Ecologie et sociologie

Cette lysimaque forme des troupes clairsemées sur des sols argileux mouillés, parfois inondés, modérément riches en nutriments et en bases, en général non calcaires, légèrement acides, à humus tourbeux ou anmoor. Chez nous elle a deux types de biotopes préférentiels: côté terre (rarement côté lac) dans des roselières et des magnocariçaiques sur des rives de lacs, d'étangs ou de cours d'eau lents d'une part, et d'autre part des marais de transition et des bas-marais à végétation basse oligotrophes, ouverts et riches en mousses (souvent des sphaignes), des fosses à tourbe et des étangs de hauts-marais. Les individus des roselières sont systématiquement plus grands (jusqu'à 80 cm depuis le sol ou le niveau de l'eau) et vigoureux que ceux des marais de transition, qui n'ont souvent que 15-25 cm et restent fluets. En outre l'espèce occupe des fossés pas trop eutrophes en bordure de marais, des marais tremblants. Au lac de Sempach elle croît jusqu'à une profondeur d'eau de 80 cm.

Collinéenne-montagnarde, l'espèce va de 380 m à 1100 m d'altitude en Suisse.

En Allemagne *Lysimachia thyrsiflora* est considérée comme caractéristique du *Magnocaricion* W. KOCH 26, mais chez nous elle vient plus souvent dans le *Phragmition australis* W. KOCH 26 et dans le *Caricion lasiocarpae* VANDEN BERGH. in LEBR. et al. 49. L'espèce est aussi fréquemment associée à *Carex rostrata* STOKES et *Carex lasiocarpa* EHRH. dans des marais tremblants ou apparaît parfois dans les variantes mouillées du *Caricion davallianae* KLIKA 34 et du *Molinion caeruleae* W. KOCH 26. On peut interpréter comme relictuelles les rares populations dans l'*Alnion glutinosae* MALC. 29 et le *Salicion cinererae* MÜLL. et CÖRS.

Milieu naturel: 2.2.1.1

Valeurs indicatrices: F5wR3N2H5D5L3T4K2.

Particularités de l'espèce

Dans les milieux peu inondés cet hémicryptophyte produit des stolons abondants et peut proliférer jusqu'à former des gazons. Il est entomophile mais l'auto-pollinisation existe aussi. La germination exige une vernalisation. Dans le domaine alpin l'espèce est une relict tardiglaciaire. Les stations sont souvent liées aux moraines de la dernière glaciation. La culture est facile.

Distribution générale et menaces

Élément (arctique-)boréal-circumpolaire, l'espèce est répartie en Europe, en Asie (jusqu'au Kamtchatka) et en Amérique du nord. En Europe elle occupe principalement le nord de la zone tempérée du centre et de l'est. Les régions océaniques sont plutôt évitées. Elle atteint le 70e parallèle N. Sa limite méridionale passe par la Haute-Loire (F), le pied nord des Alpes, l'Autriche orientale et (autrefois) la Bulgarie. La limite occidentale passe par la Suisse, le Rhin, la Belgique et les Pays-Bas. Plus à l'ouest en France on compte moins de dix stations isolées. *Stations les plus proches*: Haute-Loire, peut-être Étang Neuf de Belfort (F), Bade-Wurtemberg (Schwenninger Moos dans la Baar, près d'Ulm, disséminée dans les collines de l'Allgäu occidental et de la Haute Souabe), Bavière (Stockwiesen à Hege et à Wasserburg sur le Lac de Constance, dans la zone des moraines de la dernière glaciation de l'Allgäu et de Haute Bavière, en aval d'Ulm)(D), Vorarlberg (delta du Rhin, Bregenz et Hohenems,) Tyrol (NW Innsbruck et Kufstein) (A), introduit intentionnellement à Vaduz (FL).

Menaces: En Europe centrale l'espèce a fortement régressé et se trouve menacée dans plusieurs régions. En Europe boréale et orientale elle est encore fréquente par endroits.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection (TG); F, (A)

Distribution et menaces en Suisse

Cette lysimaque atteint ici la limite sud-ouest de son aire européenne ± continue. Autrefois elle se trouvait principalement sur le Plateau alémanique et en Romandie aux Grangettes, à La Trélasse près de St. Cergue (VD) et dans la région des Trois Lacs (VD, FR). Elle était absente au nord de la ligne Saint-Ursanne-Brugg-Rorschach, hormis Bonfol (JU), Liestal (BL; probablement introduite accidentellement) et les lacs de Nussbaumen (TG). Elle manquait aussi à la vallée du Rhin saint-galloise à part le delta et le lac de Werdenberg. On connaissait quelques localités au pied nord des Alpes: Sihltal (SZ), Toggenburg (SG) et Jakobsbad (AI). La station de part et d'autre du Pont du Diable à Andermatt (UR) n'a plus été confirmée depuis longtemps. WELTEN & SUTTER 1982 indiquent en plus une présence actuelle dans le secteur 124 (Les Verrières), mais il n'y a ni spécimen d'herbier ni confirmation. L'espèce est actuellement présente aux endroits suivants: Bouleyres entre Broc et Bulle (FR); Le Loclat à St. Blaise (NE); Lörmoos près de Berne, Burgäschisee et le Chlepfibeerimoos (SO); Wauwilermoos, Mauensee, Lac de Sempach (au Triichter près de Sursee, au nord de Nottwil et 2 stations à Sempach), 2 stations près de Ballwil (LU); Aristau et Oberrüti (AG); Hüttensee, Uetziker Ried, Lützelsee et Seeweidsee près de Hombrechtikon, extrémité sud du Greifensee, ancien bras de la Glatt à Rümlang (ZH); Littenheid, Busswil, Andwil (TG), Schwantenu et Roblosen près d'Einsiedeln (SZ), Schmerikon Allmend, Enten- et Zweierseeli au Kaltbrunnerried, Ebnat-Kappel et l'Allmeindwald au-dessus, Fuchsloch près de Thal (SG); tourbière de Gonten (AI). D'autres stations sont vraisemblables: Bonfol (JU), Maschwander Allmend et Frauental (ZG), Mettmehaslisee et Bichelsee (ZH). En outre l'espèce a souvent été plantée dans des biotopes artificiels, par exemple à Riehen (BS), Birsfelden, Bottmingen (BL), Hofstetten (SO), Ettiswil (LU).

Menaces: L'espèce a régressé à cause du drainage et de la destruction des marais dus aux améliorations foncières, à l'eutrophisation et à la dynamique naturelle. Elle est aujourd'hui menacée. L'effectif des populations est souvent très faible.

Evolution des populations: recul moyen, aujourd'hui ± stables mais avec effectifs minimes.

Responsabilité

La responsabilité de la Suisse à l'échelle de l'Europe centrale est moyenne.

✂ Christoph Käsemann

Menaces

- abandon de la fauche traditionnelle de litière
- améliorations foncières, comblements, drainage, assèchement, construction
- eutrophisation à partir des prairies grasses et des champs voisins
- embroussaillage, ombre
- envahissement par des néophytes (p. ex. solidages) ou le roseau
- dynamique naturelle
- piétinement (baigneurs, pique-niqueurs, pêcheurs)
- battement des vagues, meurtrissures par les bateaux
- dépôt de matériel excavé (p. ex. lors du curage des fossés de drainage)
- populations restreintes et isolées

Mesures

- contrats d'exploitation; maintien de l'usage traditionnel
- pas de drainage dans les environs; zones de protection (plan de zones); épargner les stations
- définition de zones tampons sans fumure (ou leur agrandissement); poursuite des mesures contre l'eutrophisation par l'air et les eaux lacustres (inondations)
- débroussailler régulièrement; coupes d'éclaircie ciblées
- arracher les néophytes assez tôt; stopper la progression du roseau
- faucher régulièrement à la fin de l'été les secteurs accessibles; enlever la litière; curer de temps en temps les petits étangs
- améliorer le balisage par endroits; barrer l'accès à certains secteurs critiques; panneaux d'information
- si nécessaire (p. ex. lac de Sempach) protéger la roselière par la pose d'un grillage métallique au large
- l'exclure dans les biotopes précieux
- protection de toutes les stations; contrôles réguliers; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

VU *Lysimachia thyrsoiflora* L. – Lysimaque à fleurs en thyse – *Primulaceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EN*	VU	EN			

F	D	FL	A	I
V	3/VU		2r!/EN	

Monde	CH
	VU/E

